



Démarche : Déclaration de licenciement économique (concerne 9 salariés licenciés ou moins)

Organisme : Direction du travail

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Conformément à la législation en vigueur, l'employeur est tenu de procéder à l'information de la Direction du travail de tout licenciement économique.

Ce formulaire est réservé aux employeurs concernés par le licenciement économique de moins de 10 salariés (1 à 9 salariés), pour lesquels l'information de l'inspection du travail des licenciements prononcés doit se faire le jour de l'envoi des lettres de licenciement (art. Lp. 1222-20).

Constitue un licenciement pour motif économique, le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié, résultant d'une suppression, transformation d'emploi ou modification du contrat de travail, consécutives notamment à des difficultés économiques sérieuses, des mutations technologiques ou à des nécessités de réorganisation en vue de sauvegarder la compétitivité de l'entreprise ou à la cessation d'activité de l'entreprise (art. Lp. 1222-11).

Le licenciement pour motif économique d'un salarié ne peut intervenir que lorsque le reclassement de l'intéressé ne peut être réalisé dans le cadre de l'entreprise et du groupe.

Le reclassement s'effectue sur un emploi relevant de la même catégorie ou sur un emploi équivalent ou à défaut et sous réserve de l'accord exprès du salarié, sur un emploi relevant d'une catégorie inférieure (art. Lp. 1222-12).

## INFORMATIONS CONCERNANT L'EMPLOYEUR

N° TAHITI  
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

N° CPS Employeur

# Déclaration de licenciement économique (concerne 9 salariés licenciés ou moins)

Forme juridique

N° RC

Nom, Prénom ou Raison sociale

Enseigne commerciale

Convention collective

Effectif

Adresse géographique

Adresse postale

Numéro de téléphone

Adresse Email

Représentant légal

Nom, Prénom

Numéro de téléphone

## INFORMATION RELATIVES AUX LICENCIEMENTS

Nombre de licenciements prononcés

Nombre de demandes de licenciement de salariés protégés en instance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

## Déclaration de licenciement économique (concerne 9 salariés licenciés ou moins)

Copie des bilans financiers ;

Copie du plan social en application de l'article Lp. 1222-14 ;

Copie de la décision de redressement / liquidation judiciaire, le cas échéant ;

Copie des accords de réduction du temps de travail, le cas échéant.

(En application de l'article Lp. 1222-22 du code du travail, la Direction du travail se réserve le droit de demander toute autre pièce relative à cette mesure de licenciement)

### Liste des salariés concernés par le licenciement

**Nom, Prénom**

**Date de convocation**

**Date de notification**

**Nom, Prénom**

**Date de convocation**

**Date de notification**

**Nom, Prénom**

**Date de convocation**

**Date de notification**